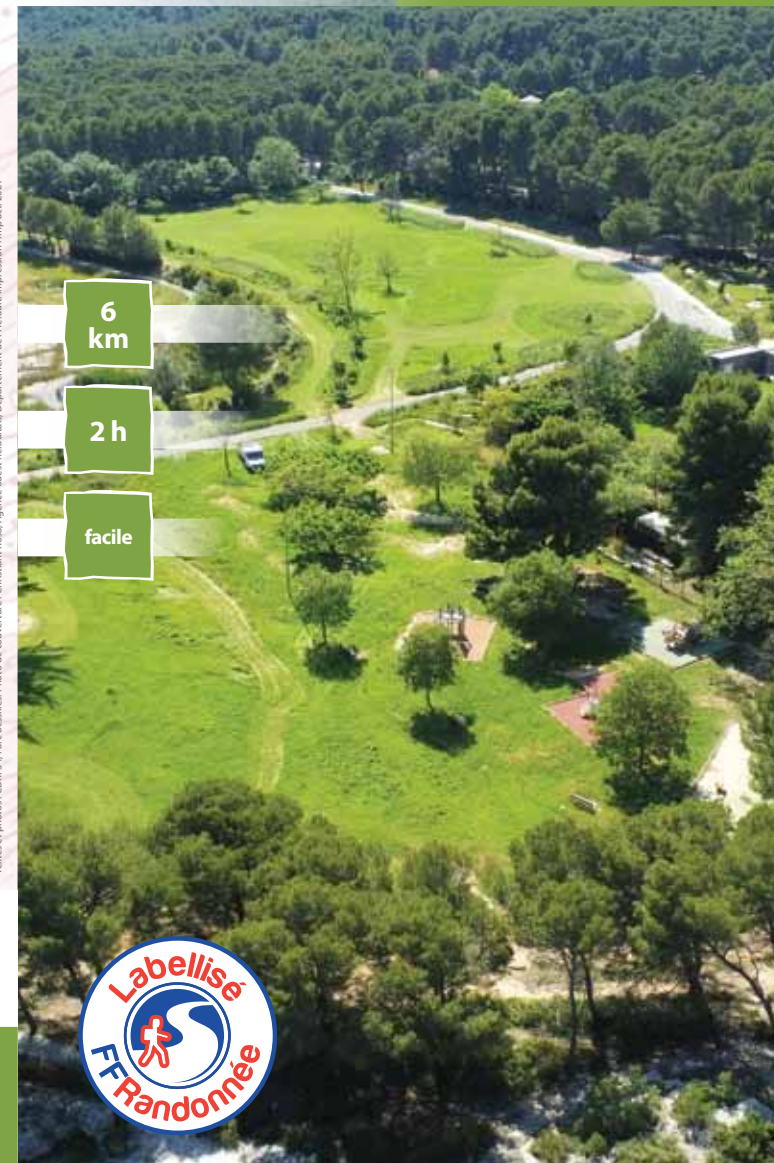




Les coteaux de Bessilles

Parc départemental de Bessilles

6
km

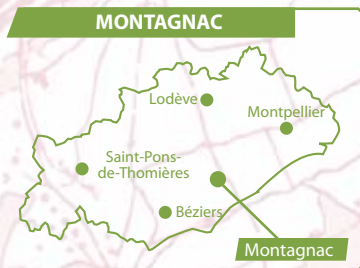
2 h

facile

- 1 Du parking **P**, prendre la piste à gauche sur 100 m. Monter à droite dans la pinède par une sente serpentant au milieu des cadés et des lentisques (plantes méditerranéennes) sur environ 800 m (bien suivre le balisage). Traverser une piste pour rejoindre une plus large piste.
- 2 Aller à droite et franchir un pontil, puis poursuivre à gauche au milieu de l'aire de pique-nique. À gauche, franchir un autre pontil puis quitter la piste et poursuivre en face vers l'îlot. Franchir deux ponts. Aller à gauche le long de l'étang que l'on contourne sur des platelages.
- 3 Traverser une piste, grimper quelques marches et suivre un sentier parallèle à la piste. Virer à gauche **(S)** : panneau silhouette d'oiseau dans les arbres). Parcourir la crête, après l'amphithéâtre, monter à droite sur un chemin jusqu'au belvédère **(B)** : vue sur l'étang de Thau et le mont Saint-Clair à Sète). Longer la crête, l'aire de jeux, la piscine, puis rejoindre une piste. Traverser et suivre un sentier en face, pour rejoindre une piste bétonnée.
- 4 Prendre à droite et suivre le chemin sur environ 250 m.
- 5 Tourner à droite, longer la vigne par la droite. Pénétrer dans la pinède **(P)** par quelques marches. Quelques mètres plus loin, obliquer à gauche et cheminer au-dessus de la vigne. Ignorer une piste à droite, s'écarter de la vigne et monter à droite au milieu de grands pins.
- 6 S'engager à droite dans un taillis. Descendre, traverser le lit d'un torrent **(T)** et remonter vers les rochers. Redescendre vers une piste et, par des marches à gauche, rejoindre la route au niveau d'un parking **(A)** : traversée de route). Aller à droite sur quelques mètres.
- 7 Continuer à gauche sur un sentier le long d'une oliveraie en contrebas de la route. Il passe entre la vigne et les roseaux. Au bout de la parcelle, monter des marches. Traverser deux fois un ruisseau et poursuivre à gauche sous la route.
- 8 Quitter le chemin à gauche par une sente montante sur une plateforme. Continuer à monter vers une crête dans les rochers. La longer à gauche, descendre vers une prairie, suivre une sente et aller à gauche vers un ruisseau. Le longer puis monter vers la pinède. Traverser une piste et poursuivre en face sur un large chemin dans le bois sur 200 m.
- 9 En vue de la route, obliquer à droite. À la large piste, aller à gauche et rejoindre le parking.



Au départ du Parc départemental de Bessilles, cet itinéraire vous emmènera à la découverte d'un riche patrimoine naturel : son vignoble alentour, sa pinède et ses panoramas sur l'étang de Thau.



- ◆ Parc départemental de Bessilles, route de Villeveyrac, à 40 km à l'ouest de Montpellier par les D 5 et D 2 ou l'A75 (sortie Montagnac).

- ◆ **P** (GPS : N 43°28'47.8" – E 3°32'17.0")
Parking du Parc.

RECOMMANDATIONS



- > Rester sur les chemins balisés. Bien suivre le balisage.
- > Prévoir une réserve d'eau suffisante et se protéger du soleil.
- > Prévoir des chaussures de marche adaptées à la randonnée.
- > Respecter le milieu naturel, les propriétés privées, traversée de pâturage, bien refermer les clôtures.
- > Respecter le travail des vigneron.
- > En période de chasse, rester vigilant et respecter les panneaux indiquant les chasses en cours : pour tous renseignements, contacter la FDC34 : 04 67 42 41 55 ou fdc34.com.

INFOS

- ◆ Parc départemental de Bessilles,
04 67 24 07 26, <https://bessilles.herault.fr/>
- ◆ Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de l'Hérault
04 67 67 41 15, www.ffrandonnee34.fr



Itinéraire aménagé par le Conseil Départemental de l'Hérault avec l'appui technique de la FFRandonnée Hérault.





carte au 1 : 25 000 (agrandie)
n° 2644 OT © IGN
copie et reproduction interdite



LÉGENDE DE LA CARTE

- Tracé de l'itinéraire
- Repères chiffrés
- Parking
- Prudence
- À voir
- Point de vue

- Bonne direction
- Changement de direction
- Mauvaise direction

CODE DE BALISAGE



- AUTRES RECOMMANDATIONS :**
- > Passages glissants par temps humide
 - > Bien suivre le balisage (nombreuses sentes)
 - > **Numéro de secours : 112**



BESSILLES

Sur la commune de Montagnac, Bessilles est un ancien hameau et domaine viticole racheté à la fin des années 70 pour y être aménagé et ouvert au public dès 1981. Pour anecdote, dans une étude toponymique du cadastre de la commune en 1993 (Les amis de Montagnac), l'origine du mot Bessilles pourrait se rapprocher du mot occitan « vescilh » : une plante fourragère cultivée à l'époque sur le domaine.

Propice à la détente et aux loisirs en toute simplicité et sérénité, il est intéressant de constater que le Parc départemental de Bessilles se situe à quelques pas de l'abbaye de Valmagne, créée par les moines cisterciens en 1139. Les historiens s'accordent à dire que les religieux s'établissaient toujours dans un emplacement le plus idyllique possible pour bâtir leurs abbayes.

C'est ainsi que, depuis son ouverture au public, le parc a cherché à garder cette ambiance d'accueil où il fait bon faire le plein de nature, faire la sieste sous les pins bercé par le chant des cigales ou pique-niquer en famille.

Depuis 2015, le Département a fait le choix de rénover les équipements de loisirs du parc (piscine, aire de pique-nique, cheminements, etc.) et plus récemment certains équipements autour des sports de nature : parcours fitness, sentier de randonnée thématique, parcours vélo (espace VTT/FFC) et d'orientation, etc.

En parallèle, afin de préserver la biodiversité du site, le parc a mis en place des mesures de gestion et d'aménagements paysagers permettant de protéger cet espace de nature méditerranéenne.

Enfin, Bessilles, dédié aux loisirs et à la détente, très fréquenté aux beaux jours, demeure très fragile en période d'incendie de forêt. La prudence est de mise et il vous est demandé de bien respecter toutes les consignes de sécurité.



RANDO PISTEUR

Une équipe de « rando-pisteurs » aménage les sentiers de promenade et de randonnées du département de l'Hérault. La mise en place du sentier pédestre de Bessilles a nécessité tout un travail d'aménagement réalisé par les rando-pisteurs du Département. Grâce à eux, cette réalisation a pu voir le jour courant 2018. Vous rencontrerez tout au long du parcours les différents aménagements qu'ils ont pu réaliser (passerelle, escalier...) et qu'ils suivent régulièrement afin d'assurer leur accessibilité au plus grand nombre tout au long de l'année.



BIODIVERSITÉ

Le parc départemental de Bessilles : un espace où nous accompagnons la biodiversité. L'itinéraire de promenade et randonnée des coteaux de Bessilles, passe au cœur du parc départemental qui bénéficie depuis 2009 d'un plan de gestion écologique en collaboration avec la direction de l'environnement du département. Ainsi, en parcourant le sentier, vous rencontrerez différents aménagements favorisant cette biodiversité. C'est ce que nous appelons « la gestion différenciée » : elle privilégie des espaces où nous laissons la nature faire ce qu'elle veut (zone humide, fauche tardive...) et d'autres que nous gérons de façon plus traditionnelle (tonte, désherbage manuel). De plus, le sentier vous mènera vers des panneaux vous présentant les animaux fréquentant le domaine.

À FAIRE

- ◆ **Les nombreuses activités du Parc :** aire de pique-nique, parcours VTT, mini-golf, piscine, terrains multi-sports, aire de jeux pour enfants

À VISITER

- ◆ **L'abbaye de Valmagne** ◆ **Montagnac et son centre-ville**

À DÉCOUVRIR

- ◆ **Le PR Cénorando® Parcours d'art et de nature** au départ de la cave coopérative de Montagnac

À ESSAYER

- ◆ **Parcours acrobatiques :** *la Forêt d'Acrobates*, au sein du Parc, 06 07 13 43 80, www.gout-aventure.fr/activites/la-foret-dacrobrates/